

# Relations de Nation à Nation

*Je souhaite faire remarquer que cette rencontre a lieu sur les territoires ancestraux et non cédés des Algonquins.*

Peuples autochtones et participation  
au(x) processus parlementaire(s)

Gwen Phillips, Nation Ktunaxa, Championne en Gouvernance des données des Premières Nations de Colombie-Britannique, Octobre 2017

Ces informations sont fournies à des fins d'information uniquement; elles n'impliquent aucun engagement ou consultation.

# Au début...

- Chaque Nation autochtone a des histoires uniques sur la création, décrivant comment les humains et tout le reste sont apparus.
- Ces histoires décrivent des *relations saines*, elles montrent aux humains comment s'autogouverner, en fonction de leur environnement.
- Les peuples autochtones s'identifiaient comme des familles et des clans au sein de communautés, comme des communautés au sein de Nations et comme des Nations parmi d'autres Nations.
- Le bien-être socio-économique était assuré par tous les citoyens et citoyennes, qui remplissaient leur rôle au sein de la famille/clan; *maîtrise, indépendance, générosité, appartenance...* c'est ce que nous appelons la responsabilité réciproque !
- Des protocoles guidaient les échanges et interactions entre Nations.



**Les relations étaient généralement fondées sur l'accès aux ressources; échanger entre Nations était la norme** - Tribus alliées 1916  
Nations Salish de l'intérieur et du littoral, Kootenay (Ktunaxa), Tsilhqot'in, Dakelh, Kaska-Dene, Q'uwit'sun, Nuxalk, Nisga'a, Tsimshian, Haida et Gitksan...

**Dirigé par la communauté**  
**Fondé sur la Nation**

# La nature des droits de titre des autochtones

- Le « titre » autochtone est plus qu'un droit de propriété; il est unique car il s'agit d'un droit collectif. Un individu ne peut pas détenir ce type de titre. Il appartient aux Nations autochtones.
- Cette compétence peut être *inhérente (naturelle, innée)* ou déléguée (*donnée ou attribuée*); la compétence des Nations autochtones vient du fait qu'elles existaient en Amérique du Nord *avant* l'arrivée des Européens et elle est considérée comme *inhérente*.
- Elle peut être *territoriale*, exerçable sur une terre particulière, ou *personnelle*, exerçable sur un peuple particulier, ou *une combinaison* des deux. La plupart des Nations autochtones affirment leur compétence sur leur peuple et leurs terres; elles n'ont jamais abandonné la responsabilité pour l'un ou l'autre; ils sont intrinsèquement liés par une relation sacrée.
- Les Métis ont des droits *ancestraux* reconnus par la Constitution canadienne, mais pas de droits *inhérents*. En tant que société distincte, ils ne sont pas autochtones d'Amérique du Nord; leur culture et leur langue sont le résultat du contact et de la colonisation.

# Colonisation, *Common Law* et démocratie parlementaire : un conflit de valeurs

## Concepts canadiens 1950 - 1960 Concepts autochtones

1. *Common Law* britannique; femmes, mariage, propriété
2. Les parlementaires influent sur la loi; le gouvernement règle les individus *et* leur environnement
3. Responsabilité du gouvernement envers la population – société civile
4. Partis politiques, parties prenantes, récipiendaires, bénéficiaires...
5. La majorité l'emporte
6. Réglementer pour contrôler l'économie

1. Les femmes des PN possédaient des propriétés et choisissaient souvent les dirigeants masculins
2. La loi naturelle influe sur la loi créée par l'homme; elle régit les individus *dans* leur environnement
3. Responsabilité réciproque; tous des concitoyens
4. Familles, clans, sociétés, chefs, confédérations
5. Prise de décisions inclusive
6. Réglementer la répartition des ressources

# Reconnaissance des impacts

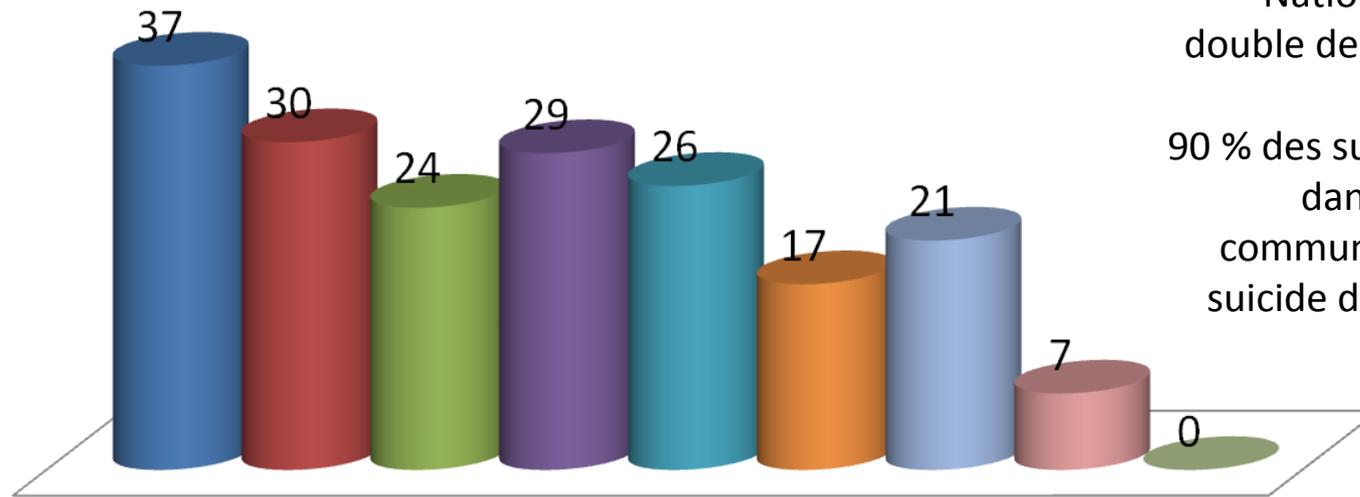
Pauvreté ?



?a·kukpukamnam

# Taux de suicide pour 100 000 par nombre de facteurs présents

(1993-2000)



Number of Factors Present

■ 0 ■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ 4 ■ 5 ■ 6 ■ 7 ■ 8

**Facteurs :** Services de santé Services éducatifs Police locale  
Équipements culturels Contrôle de la protection de l'enfance Revendications territoriales  
Femmes au gouvernement Autogouvernement

En CB, entre 1987 et 2000, le taux de suicide des Premières Nations était supérieur au double de celui de la moyenne de la province. 90 % des suicides se produisent dans moins de 10 % des communautés; il n'y a aucun suicide dans plus de la moitié des communautés.

## Descriptors of each quadrant:

Financial/mgmt, community planning, health

**COLLABORATING**  
Implement, evaluate & adapt strategic plan  
Innovative programming with SDoH  
Accessing resources beyond FNIHB/AAND  
Excellent mgmt, accredited  
Separate politics and civil service  
Collaboration with external partners  
Collaboration across sectors  
Supporting, mentoring other communities  
Potential national leader in areas of strength  
Stabilizing mental, primary and public health

## PARALYSIS

Programs/services ineffective or unavailable  
Lack of collaboration between programs  
Financial management issues  
Little to no community consensus  
Conflict & lateral violence  
Substance abuse  
Risk of suicidality & clusters  
Few individuals healing

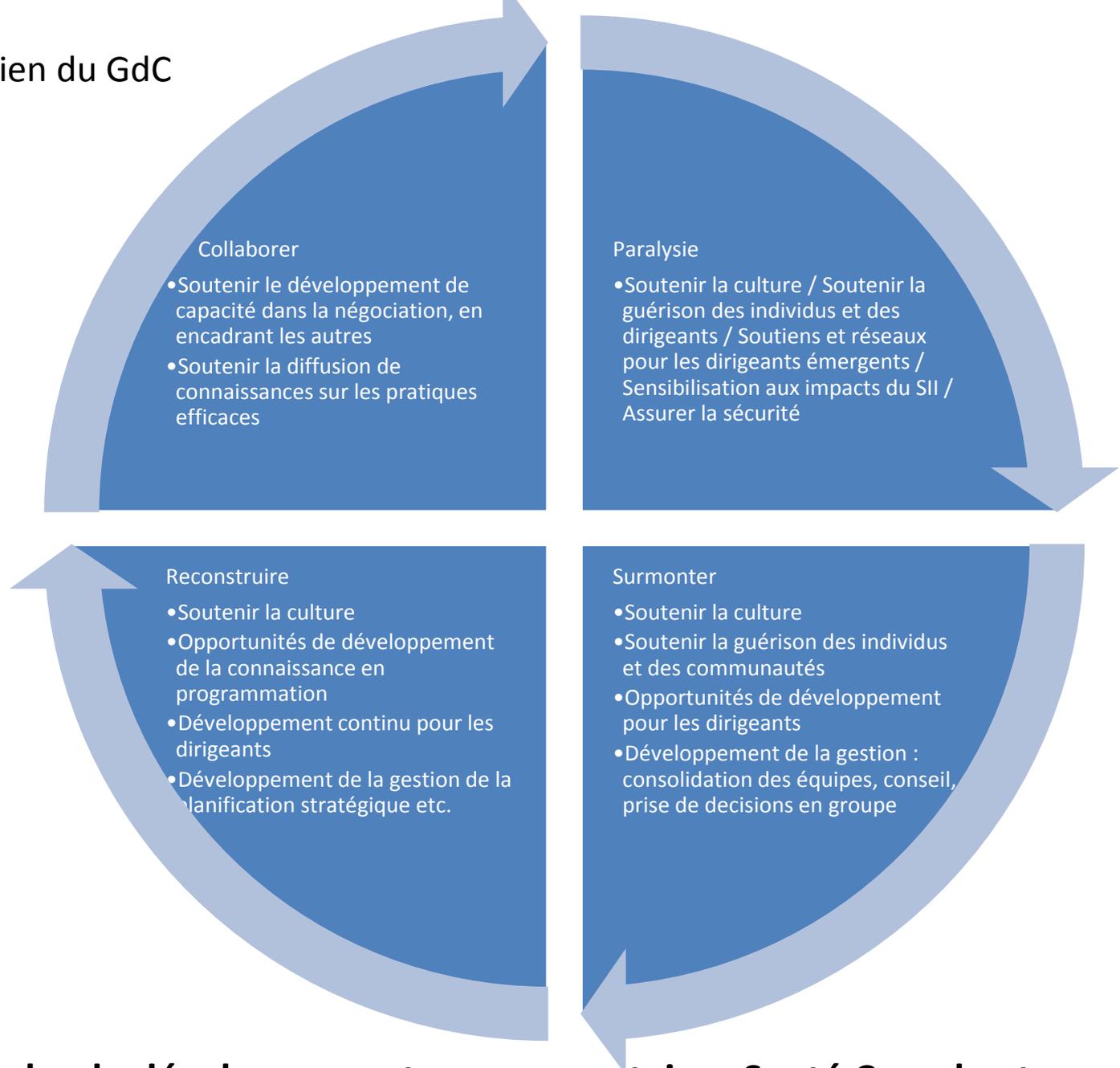
## REBUILDING

Programs starting prevention  
Programs starting to work together  
Stable financial mgmt  
Stable staff  
Building trust in each other & leaders  
Defining own vision and goals  
Individuals/families healing  
Community addressing violence  
Youth, women, Elders have voice

## COPING

Financial mgmt coping  
Programs/services reactionary  
High turnover of staff  
Gatherings possible but consensus difficult  
Little trust in each other or leaders  
Starting to work together  
Risk of suicidality and clusters  
Individuals starting to heal

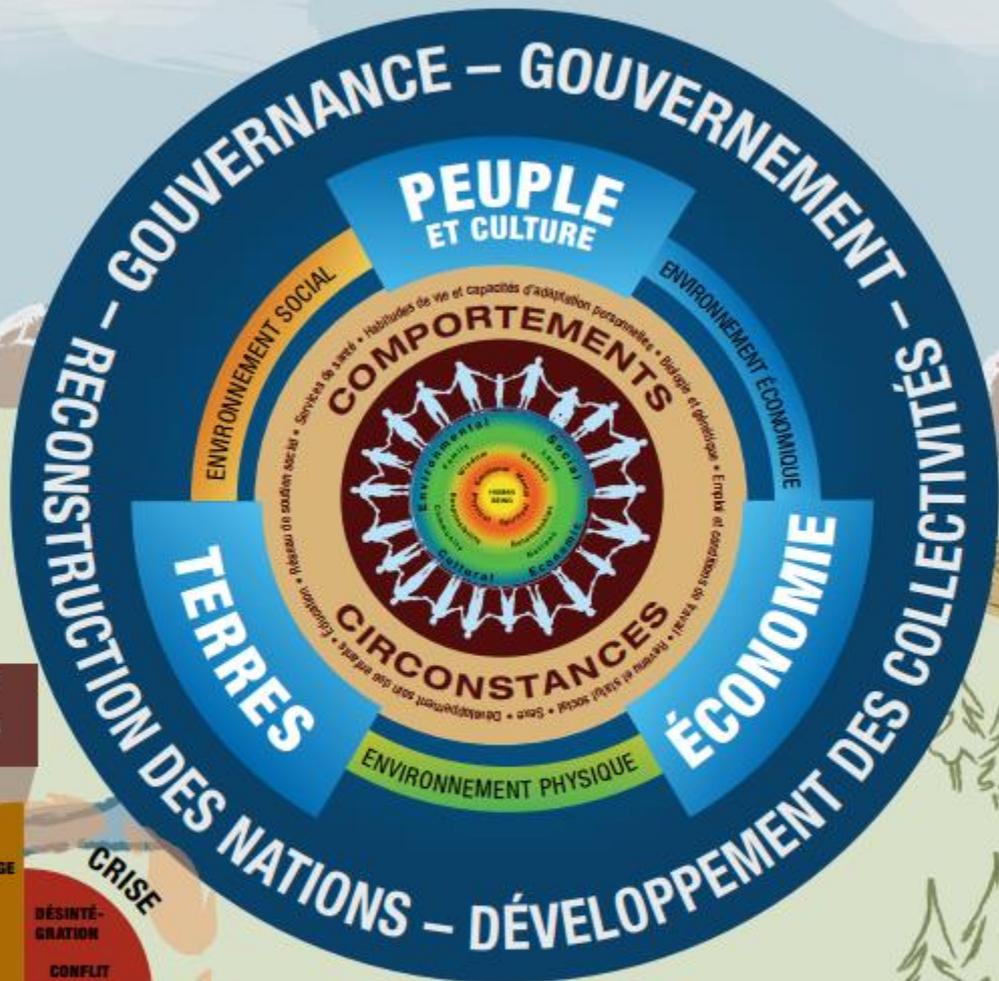
## Rôles de soutien du GdC



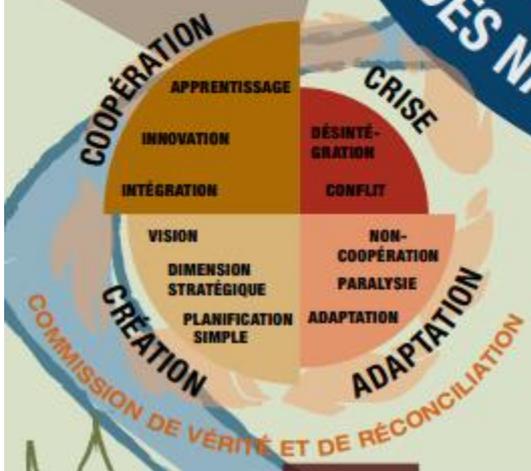
**Approche de développement communautaire : Santé Canada et AADNC**



# RECONSTRUCTION DES NATIONS



**Stades de l'état de préparation au développement des collectivités**



**PLANS DE RECONSTRUCTION DES NATIONS**  
 Collectivités travaillant ensemble afin de reconstruire des nations fortes et saines

Droits inhérents et intendance territoriale (reconnaissance et réconciliation), ressources linguistiques et culturelles, gestion des ressources, partage des recettes, relations intergouvernementales, etc.

**ALLER DE L'AVANT AVEC LES DROITS ET LA RÉCONCILIATION**

**Ne pas redoubler d'efforts, mais les orienter  
différemment**

Transférer les connaissances, outils et instruments... requis des gouvernements, des gouvernements fédéraux/provinciaux vers les gouvernements nationaux, progressivement, à mesure que les relations et institutions évoluent.



**Investir dans les Nations pour un  
retour à l'autogouvernement**

# Unir les stratégies fédérales

Remplacer  
l'architecture  
des  
programmes  
Par des  
accords de  
relation

Cadre financier :  
60 accords pour  
financer la mise en  
œuvre de la guérison,  
de la planification et  
du plan - Investir dans  
les Nations

Remplacer les  
accords de  
contribution  
par des  
transferts

Plans de  
développement  
communautaire et  
plans de  
reconstruction des  
nations : Mettre en  
place CVR et DNUDPA

Cadre de gouvernance  
des données :  
Les nations rendent  
compte des relations  
et des résultats

Cadre de  
collaboration : Les  
nations identifient  
des partenaires et  
définissent la  
responsabilité

# Résultats\* des activités de développement communautaire autochtone et de reconstruction des Nations

- Reconnaissance et réconciliation
- Vie aquatique saine
- Vie terrestre saine
- Air sain
- Dynamisme culturel et linguistique
- Paix, justice et institutions fortes
- Dynamisme social et économique
- Sécurité alimentaire
- Bonne santé et bien-être
- Éducation de qualité
- Égalité des genres
- Eau propre et assainissement
- Logement abordable
- Transports fiables
- Énergie abordable et propre
- Travail valorisant et croissance
- Développement durable
- Consommation et production responsables
- Innovation industrielle et économique
- Infrastructure accessible
- Communautés durables
- Partenariats efficaces
- Inclusion économique

# Informier et investir dans la reconstruction des Nations

***Vision*** : *Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations imagine la souveraineté des données de chaque Première Nation selon sa propre vision du monde.*

***Mission*** : *Nous nous associons pour renforcer la souveraineté des données des Premières Nations et pour assister le développement de systèmes de gestion de l'information et de gouvernance au niveau communautaire; pour obtenir un changement transformateur. Nous respectons le principe de consentement libre, préalable et informé, et les relations Nation à Nation, et nous reconnaissons les différentes coutumes des Nations autochtones.*

- **Première Nation** : Synonyme de bandes indiennes
- **Communauté des Premières Nations** : Communauté géographique, sociale ou culturelle d'un peuple des Premières Nations; pour inclure les communautés des PN vivant en ou hors réserve, rurales et urbaines, s'autodésignant parfois comme des tribus
- **Nation autochtone** : Confédération de communautés des Premières Nations ou des Innus liées d'un point de vue linguistique/culturelle/historique
- **Souveraineté des données autochtones** : Premières Nations affirmant leur propriété et contrôle pour permettre l'accès et la possession de données concernant l'identité, la culture, la langue, l'histoire ou les circonstances contemporaines de leurs peuple et citoyens, communautés et Nation.

**VERSION PROVISOIRE – CENTRE DE GOUVERNANCE DE L'INFORMATION DES PREMIÈRES NATIONS -  
VERSION PROVISOIRE**

# Document de discussion sur la gouvernance des données des Premières Nations :

## Mesurer la relation de Nation à Nation

- Il est fondamental que le gouvernement fédéral comprenne que les organisations et institutions nationales dirigées par les Premières Nations ne sont pas des Nations. Le gouvernement fédéral ne peut pas continuer de conclure des accords avec ces organisations/institutions sans avoir d'abord rétabli des relations avec les Nations elles-mêmes.
- C'est en établissant ces relations que les Nations définiront quelle organisation les représente au niveau local, régional et national.
- De même, et selon la Commission royale sur les peuples autochtones, le gouvernement fédéral devrait participer avec respect à environ 60 sessions de caucus pour faciliter l'établissement de relations de Nation à Nation avec les Nations autochtones du Canada.
- Chaque Nation autochtone définira alors ce qu'elle attend de cette relation, selon ses particularités culturelles. ***Ce document vise à présenter une perspective de haut niveau de ce qu'une relation de Nation à Nation pourrait être et comment elle pourrait être mesurée.***

VERSION PROVISOIRE : Extrait du document de discussion sur la collaboration régionale de la BCFNDGI (Initiative sur la gouvernance des données des Premières Nations de Colombie-Britannique)

# Plan pour un gouvernement ouvert du Canada :

## Une relation en évolution

### Engagement 3 : Élargir et renforcer l'engagement pour les données ouvertes

- Développer et préciser une orientation pour aider les agences et ministères fédéraux à définir des priorités pour la publication de données ouvertes de haute importance et à comprendre les circonstances spécifiques dans lesquelles chaque donnée ne doit pas être divulguée pour des raisons de protection de la vie privée, de sécurité et/ou de confidentialité :
  - Établir des normes de qualité des données pour les données ouvertes;
  - Donner des directives sur la collaboration avec les communautés les plus importantes au Canada (ex. : Premières Nations, Inuits et Métis, etc.) pour mieux comprendre leurs besoins au moment de définir les priorités concernant la publication des données ouvertes.

### Engagement 20 : Permettre un dialogue ouvert et une élaboration des politiques ouverte

- Promouvoir des principes communs pour le dialogue ouvert et des pratiques communes au sein du Gouvernement du Canada permettant d'utiliser de nouvelles méthodes de consultation et de participation des Canadiens.
  - Collaborer avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour assurer que ces principes et pratiques appuient un engagement significatif et reflètent les nouvelles relations Nation à Nation/Inuits-Couronne/gouvernement à gouvernement.

# INTRODUCTION À LA SOUVERAINETÉ DES DONNÉES AUTOCHTONES : PROTÉGER ET RENFORCER L'IDENTITÉ

1. La Souveraineté des données autochtones est le droit de chaque Nation de contrôler la collecte, la possession et l'application de ses données. Elle doit être définie par les communautés autochtones;
2. Les données ne sont pas neutres – Des conversations sur les données, les données ouvertes et la souveraineté des données doivent être définies et comprises à partir du contexte de la colonisation, du colonisateur et du colonisé. La façon dont les informations ont été recueillies, possédées et interprétées au Canada a une histoire de d'obstacles systémiques, d'oppression et de soumission qui ne doit pas être ignorée;
3. Les Premières Nations ne sont pas des « parties prenantes » - Les Premières Nations sont des Nations de plein droit et, en tant que telles, elles devraient bénéficier du respect et des procédures qui leur sont dus;
4. PCAP – Les normes établissant la manière dont les données des Premières Nations doivent être recueillies, protégées, utilisées ou partagées proviennent d'un contexte de Nation à Nation spécifique.

VERSION PROVISOIRE : Extrait du document d'introduction sur la  
collaboration régionale de la BCFNDGI (Initiative sur la  
gouvernance des données des Premières Nations de Colombie-  
Britannique)

## RÉCONCILIATION DANS LES RELATIONS - NATION À NATION

À ce moment de l'Histoire, il est temps que chaque Nation dispose d'elle-même; que nous nous identifions comme les Nations uniques et diversifiées que nous sommes en Colombie-Britannique. Il est temps de reconstruire nos Nations à travers le développement communautaire et en rétablissant des institutions dirigées par la communauté et la Nation pour veiller sur nos terres, nos eaux et nos peuples. Nous ne pouvons plus être consultés en tant que groupe; le nom de *Premières Nations* nous a été donné. Nous devons rappeler au Canada, à nos voisins et au monde que nous sommes les Nations autochtones de Colombie-Britannique et que nous sommes diversifiées. Les citoyennes et citoyens de nos différentes Nations parlent les langues uniques suivantes :

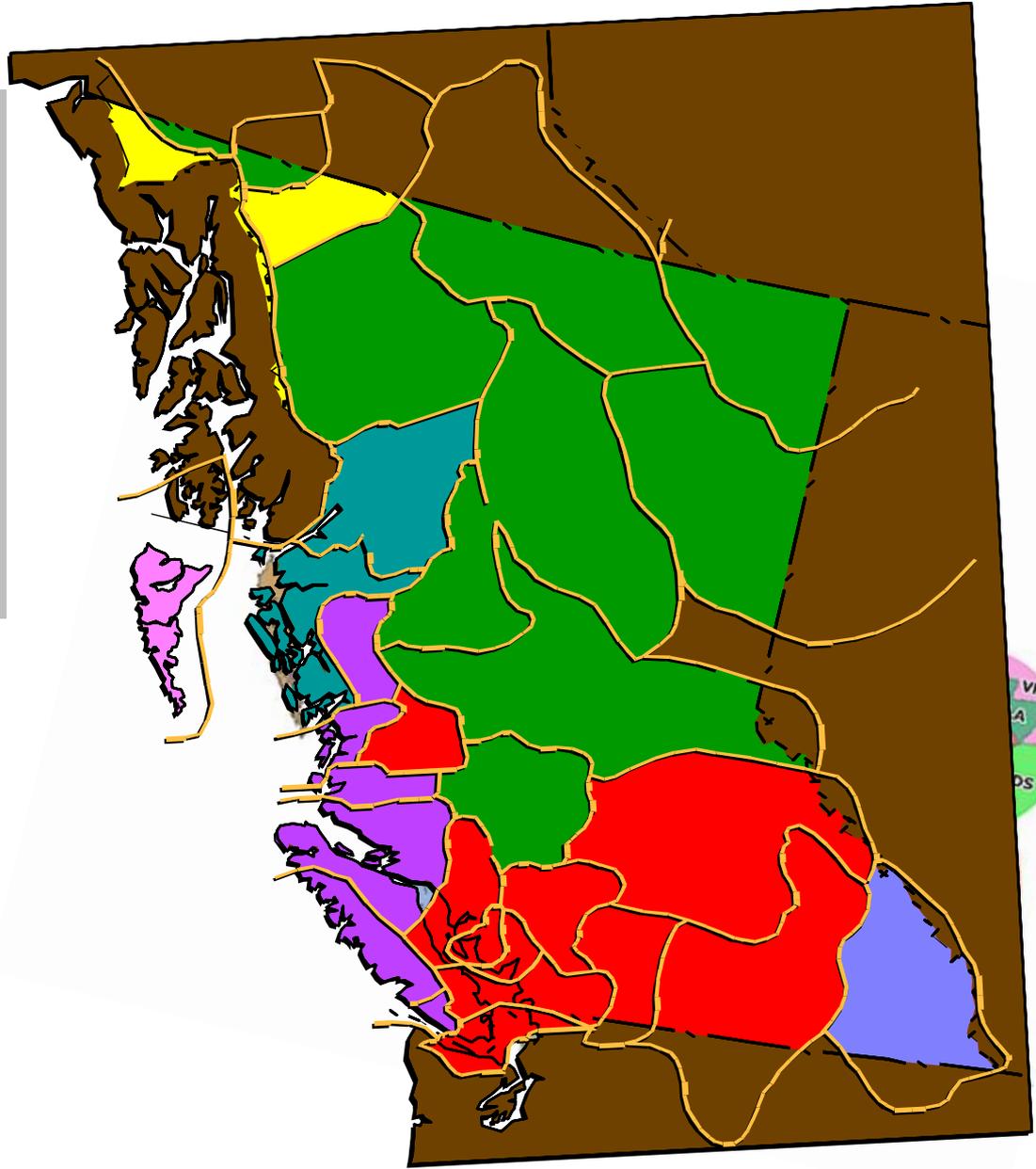
- |  |  |
|--|--|
| 1. Anishnaubemowin                             | 19. Nuučaañuł  |
| 2. Dakelh (CB <sup>h</sup> )                   | 20. Nuxalk   |
| 3. Dane-Zaa (ᑕᑕ ᑲ)   ᑕᑕᑕᑕᑕᑕ (Nēhiyawēwin)      | 21. Oowekyala / 'Uikala                                    |
| 4. Danezāgé'                                   | 22. Pəntl'áč   |
| 5. Dene K'e                                    | 23. Secwepemctsin  |
| 6. Diitiidʔaatx                                | 24. SENĆOŦEN / Malchosen / Lkwungen / Semiahmoo / T'Sou-ke |
| 7. Éy7á7juuthem                                | 25. She shashishalhem                                      |
| 8. Gitsenimx                                   | 26. Ski:xs   |
| 9. Hailhzaqvla                                 | 27. Sk̓wxwú7mesh sníchim                                   |
| 10. Hul'q'umi'num' / Halq'eméylem / hənqəmiñəm | 28. S̓malgyax  |
| 11. Ktunaxa                                    | 29. Státimcets   |
| 12. Kwakwala                                   | 30. Tāltān   |
| 13. Łingít                                     | 31. Tse'khene  |
| 14. Nedut'en                                   | 32. Tsilhqot'in  |
| 15. Nəxʷsłáʔəmúçən                             | 33. Witsuwit'en  |
| 16. Nisga'a                                    | 34. Xaad Kil / Xaaydaa Kil (Haida)                         |
| 17. Ntəʔkepmxcín                               | 35. ʔənaksialakala / ʔa''islakala                          |
| 18. Nsyilxcən                                  |  |

***Nous nous reconnaissons mutuellement comme les Nations qui existaient avant d'entrer en contact avec les Européens***, et nous, Nations autochtones de Colombie-Britannique, collaborerons avec les gouvernements du Canada et de Colombie-Britannique, à partir d'une approche basée sur la Nation et la communauté. Nous déterminerons notre propre approche de la reconstruction de la Nation et chacune définira les conditions de ses relations de Nation à Nation, avec les autres Nations et les autres gouvernements existant au Canada.

**VERSION PROVISOIRE : À DES FINS DE DISCUSSION UNIQUEMENT**

**Premières Nations  
de Colombie-  
Britannique par  
identité  
linguistique  
35 sièges  
supplémentaires**

-  Athapascan
-  Wakashan
-  Salishan
-  Tsimshian
-  Haida
-  Ktunaxa
-  Tlingit



# Inclusion dans les processus parlementaires

- Recommander aux Nations autochtones et au peuple Métis d'avoir une participation non partisane dans les processus législatifs de chaque province/territoire : exemple 37 nouveaux sièges dans la législature de CB – 35 Confédérations uniques des Premières Nations, et un siège pour les Nations Innu et Métis
- Recommander aux Nations autochtones et Métis d'avoir une participation non partisane dans le Parlement canadien; exemple 60 nouveaux sièges, 1 pour chacune des 58 Confédérations uniques des Premières Nations du Canada, 1 pour la Nation Innu et 1 pour la Nation Métis
- Légitimerait les relations; atteindre les objectifs de la CRPA, CVR et DNUDPA
- Fonctionner avec un équilibre du pouvoir législatif, travaillant avec la personne élue pour gouverner – contexte : La fonction actuelle de la Couronne avec *le droit d'être consulté, d'encourager et de faire des mises en garde* – transférer une partie de la fonction de la Couronne à nos dirigeants – *Que la Reine se réconcilie avec nous !*
- Bénéficiaire de connaissance traditionnelle et écologique et de 7 générations de réflexion... une meilleure réglementation pour tous !

A close-up photograph of two women kissing on the cheek. The scene is backlit by a bright sun, creating a soft, golden glow and lens flare effects. The woman on the right is wearing a blue jacket with a floral pattern. The overall mood is warm and intimate.

# Ka Kniᓂwitiyaᓐa

## **NOTRE VISION**

Une communauté saine et dynamique, parlant notre langue, gouvernant efficacement et maximisant nos territoires et ressources pour bénéficier à tous les êtres vivants et aux futures générations, conformément au qanikitei (nos valeurs et principes).